



CHARTRE DE L'OKANAGAN

CHARTRE INTERNATIONALE POUR LES UNIVERSITÉS ET LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT PROMOTRICES DE SANTÉ

Issue de la Conférence internationale sur les universités et les institutions
d'enseignement promotrices de santé 2015 / Ville congrès international

Kelowna, Colombie-Britannique, Canada



Fougères. Crédit photo : Conférence internationale sur les universités et les institutions d'enseignement promotrices de santé 2015.

REMERCIEMENTS

Nous reconnaissons que cette charte fut élaborée sur le territoire de la nation Okanagan.

Cette terre ne nous appartient pas. Cette terre appartient aux sept générations qui nous suivront. Je prie que l'eau que nous buvons, l'eau dans laquelle nous nageons, soit là pour nos arrière-arrière-arrière-petits-enfants. Ainsi que partout sur notre planète. Je prie pour que la terre sur laquelle nous marchons, les arbres que nous apprécions, soient là pour les générations à venir. Ces choses sont toutes liées à la santé. À la santé des humains. À la santé des animaux. Et à la santé de Mère Nature.

- Prière de clôture par Grouse Barnes, aîné de la nation Okanagan, lors de la Conférence internationale pour les universités et les institutions d'enseignement promotrices de santé 2015.

Référence à citer :

Charte de l'Okanagan : Charte internationale pour les universités et les institutions d'enseignement promotrices de santé (2015).

Les photos dans ce document représentent les valeurs de la Charte en ce qui concerne les personnes, les lieux et la planète (personnes physiquement et mentalement actives, bâtiments « verts », biodiversité), ainsi que l'université et la vallée où la conférence eut lieu.

Crédits photo, page couverture

Vallée de l'Okanagan. Crédit photo : Conférence internationale sur les universités et les institutions d'enseignement promotrices de santé 2015.

Drapeaux. Crédit photo : Conférence internationale sur les universités et les institutions d'enseignement promotrices de santé 2015.

Une abeille européenne récolte du nectar alors que son corps récolte du pollen. Crédit photo : John Severns.

UBC Okanagan Athletics and Recreation. Crédit photo : Martin Dee.

Étudiants se promenant sur le campus de UBC à Vancouver. Crédit photo : Martin Dee.

Le mur vivant sur le Centre de recherche interactive sur la durabilité. Crédit photo : Camille Esquivel.

Fougères. Crédit photo : Conférence internationale sur les universités et les institutions d'enseignement promotrices de santé 2015.

Traduction française réalisée par l'Université Laval, l'Université d'Ottawa, l'Union internationale de Promotion de la Santé et d'Éducation pour la Santé (UIPES) et le Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RÉFIPS).



Graines de pissenlit. Crédit photo : Conférence internationale sur les universités et les institutions d'enseignement promotrices de santé 2015.

UNE VISION TRANSFORMATRICE POUR LES UNIVERSITÉS ET LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT PROMOTRICES DE SANTÉ

Les universités et les institutions d'enseignement promotrices de santé¹ transforment la santé et la durabilité de nos sociétés actuelles et futures, renforcent les communautés et contribuent au bien-être des personnes, des lieux et de la planète.

DES ASPIRATIONS COMMUNES

Les universités et les institutions d'enseignement promotrices de santé insufflent la santé dans les activités quotidiennes, les pratiques de travail et les fonctions académiques. Ce faisant, elles accroissent le succès de nos institutions, créent, sur les campus, une culture de compassion, de bien-être, d'équité et de justice ; elles améliorent la santé des individus qui vivent, apprennent, travaillent, jouent et aiment sur nos campus ; et elles renforcent la durabilité écologique, sociale et économique de nos communautés et de la société en général.

1. Cette charte inclut les universités, les cégeps, les collèges, les instituts et autres, c'est-à-dire toutes les organisations qui dispensent de l'enseignement supérieur ou postsecondaire. Il est important de noter que la terminologie pour la promotion de la santé dans l'enseignement supérieur varie selon le contexte géographique. En Amérique du Sud et en Europe, l'expression usuelle est « universités promotrices de santé » ; au Royaume-Uni et en Espagne, on parle d'« universités en santé », alors qu'en Amérique du Nord, on utilise davantage « campus en santé » ou « communautés de campus en santé ».



Drapeaux. Crédit photo : Conférence internationale sur les universités et les institutions d'enseignement promotrices de santé 2015.

OBJECTIF DE LA CHARTE DE L'OKANAGAN

L'objectif de la Charte se décline en trois axes :

1. Guider et inciter à l'action en fournissant un cadre qui reflète les plus récents concepts, les procédés et les principes pertinents au mouvement des universités et des institutions d'enseignement promotrices de santé, en se basant sur les avancées réalisées depuis la Charte d'Edmonton de 2005.²
2. Susciter le dialogue et la recherche afin d'élargir les réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux³ en plus de stimuler l'action sur les campus et hors-campus.
3. Mobiliser une action internationale et intersectorielle pour intégrer la santé dans toutes les politiques et toutes les pratiques, favorisant ainsi le développement continu des universités et des institutions d'enseignement promotrices de santé.

DEUX APPELS À L'ACTION

La Charte présente deux appels à l'action pour les institutions d'enseignement supérieur :

1. Intégrer la santé dans tous les aspects de la culture du/des campus, dans l'ensemble de l'administration, des opérations et des fonctions académiques.
2. Mener, dans une perspective locale et mondiale, des actions et des collaborations promotrices de santé.

2. Charte d'Edmonton pour les universités et les institutions d'enseignement supérieur promotrices de santé.

3. Nous reconnaissons que les termes local, régional, national, international et mondial sont utilisés différemment selon le contexte à travers le monde. Afin d'alléger le texte, les termes local et mondial seront utilisés tout au long de ce document, mais ils incluent les notions de région et de nation.



Cyclistes surplombant la vallée de l'Okanagan. Crédit photo : tourismkelowna.com

PROMOTION DE LA SANTÉ

Les actions de promotion de la santé s'appuient sur la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, qui met l'accent sur l'interconnectivité entre les individus et leur environnement et reconnaît que « la santé est engendrée et vécue dans les divers cadres de la vie quotidienne : là où l'on apprend, où l'on travaille, où l'on joue et où l'on aime ». ⁴ La santé est considérée de manière globale, reflétant « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». ⁵

La promotion de la santé nécessite une approche positive et proactive, allant « au-delà de la perspective du comportement individuel, afin de se concentrer sur un vaste éventail d'interventions sociales et environnementales ⁶ » qui engendrent et améliorent la santé dans tous les contextes, les organisations et les systèmes, et qui abordent les déterminants de la santé. Ainsi, la promotion de la santé ne relève pas uniquement du secteur de la santé. Il s'agit d'une responsabilité qui engage l'ensemble des secteurs à prendre position en faveur de la santé, de l'équité, de la justice sociale et de la durabilité pour tous, tout en reconnaissant que le bien-être des personnes, des lieux et de la planète sont interdépendants.

La santé est considérée comme un concept émergent de discussions sur la santé, le bien-être et le mieux-être.

La promotion de la santé se définit comme « ...permettre aux gens de mieux maîtriser leur santé et les facteurs qui la déterminent et par-là même d'améliorer leur santé ». ⁷

La santé des populations dépend des écosystèmes entretenant la vie de notre planète, « dont l'existence est possible grâce à la biodiversité et aux produits et services qui en découlent », tels que l'oxygène, l'eau potable, la nourriture, un climat hospitalier, des expériences esthétiques et spirituelles, ainsi que les moyens de subsistance et les loisirs. ⁸

4. Organisation mondiale de la Santé (OMS), 1986 Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé.

5. OMS, 1946 Un exemple de définition de la santé (salud) se traduit comme étant l'expérience de la vie en ayant autonomie, solidarité et plaisir.

6. OMS, 2015 http://www.who.int/topics/health_promotion/en/ (Text original en anglais)

7. OMS, 2005 Charte de Bangkok pour la promotion de la Santé à l'heure de la mondialisation.

8. Rapport de la Convention de Rio 2012 (en anglais) *Our Planet, Our Health, Our Future | Human health and the Rio Conventions : biological diversity, climate change and desertification* http://www.who.int/globalchange/publications/reports/health_rioconventions.pdf et document de travail de l'Association canadienne de santé publique : Qu'en est-il des déterminants écologiques de la santé publique? https://www.cpha.ca/sites/default/files/assets/policy/edh-discussion_f.pdf



Quatre présidents de la province de Colombie-Britannique entament la session de signature de la Charte (l'Université de la Colombie-Britannique, la Société étudiante de l'Université Simon Fraser, le Collège de l'Okanagan et l'Association étudiante de l'Université de la Colombie-Britannique Okanagan), suivis des délégués de la Conférence venant de partout dans le monde. Crédit photo : UBC Okanagan News.

LE RÔLE UNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'enseignement supérieur joue un rôle central dans tous les aspects du développement des individus, des communautés, des sociétés et des cultures, tant à l'échelle locale que mondiale.

L'enseignement supérieur se trouve face à une occasion unique et a la responsabilité de fournir une éducation transformatrice, d'impliquer les étudiants, de développer de nouvelles connaissances et une meilleure compréhension, de mener par l'exemple et de plaider auprès des dirigeants en faveur de la société. Devant l'émergence d'une société des savoirs, les institutions d'enseignement supérieur sont en mesure de générer, partager et mettre en application des connaissances et des résultats de recherche afin d'améliorer la santé des citoyens et des communautés, d'aujourd'hui et de demain.

Une université ou une institution d'enseignement supérieur est, par sa nature même, un élément essentiel de toute stratégie systémique pour la promotion de la santé, menant un travail transdisciplinaires et intersectoriel. Cette charte appelle les institutions d'enseignement supérieur à incorporer les valeurs et les principes de promotion de la santé dans leur mission, leur vision et leurs plans stratégiques, en plus de concevoir et d'explorer de nouvelles approches pour l'ensemble de la communauté et de la société.



Université de la Colombie-Britannique – Campus de l'Okanagan. Crédit photo : Hover Collective.

Les occasions suivantes existent sur les campus :

- Faire progresser la mission principale de l'enseignement supérieur en améliorant la santé et le bien-être des humains et de l'environnement, qui sont des aspects déterminants de l'apprentissage, de la productivité et de l'engagement.
- Mener et influencer en intégrant la santé dans la production de connaissances, le développement étudiant, les politiques institutionnelles et les cultures de campus, de sorte à bénéficier des compétences des communautés sur le campus et à donner l'exemple plus largement pour la promotion de la santé dans les milieux de vie.
- S'aligner sur les programmes mondiaux tels que le plan d'action intersectoriel et la stratégie de la santé dans toutes les politiques de l'Organisation mondiale de la Santé et le Programme de développement pour l'après-2015 des Nations Unies, afin d'agir sur les déterminants sociaux, environnementaux et économiques de la santé et d'améliorer l'équité, le bien-être mental et physique, la justice sociale, le respect de la diversité, la durabilité et la sécurité alimentaire.
- Offrir des environnements d'enseignement et d'apprentissage transformateurs qui inspirent et qui permettent aux étudiants, aux professeurs et aux employés⁹ d'améliorer leur santé et de devenir des citoyens et des dirigeants impliqués à l'échelle locale et mondiale.

9. Les membres des communautés de campus sont définis de plusieurs façons à travers le monde (le terme employé peut ou non inclure le corps professoral et administratif). Dans ce document, le terme communauté de campus inclut tous les individus du campus. Toutefois, par souci de clarté, les étudiants, le corps professoral, les employés, les administrateurs ou d'autres membres de communautés de campus seront parfois mis en évidence.



Centre de recherche interactive sur la durabilité à l'Université de la Colombie-Britannique - Campus de Vancouver. Crédit photo : Don Erhardt.

UN CADRE D'ACTION POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le cadre qui suit propose deux appels à l'action dans des domaines d'intervention fondamentaux ainsi que des principes généraux afin de guider le développement des universités et des institutions d'enseignement promotrices de santé.

Appel à l'action 1 : Intégrer la santé dans tous les aspects de la culture de campus, dans l'ensemble de l'administration, des opérations et des fonctions académiques

- 1.1 Intégrer la santé dans toutes les politiques du campus.** Revoir, créer et coordonner les politiques et les pratiques sur le campus avec une attention particulière à la santé, au bien-être et au développement durable pour que la planification et la prise de décision tiennent compte et soutiennent l'épanouissement des individus, du campus, des communautés et de notre planète.
- 1.2 Faire du campus un milieu favorable.** Améliorer le campus en le considérant comme un laboratoire vivant, en identifiant les occasions d'étudier et de favoriser la santé et le bien-être ainsi que la durabilité et la résilience dans les environnements bâtis et naturels, dans les sphères économiques, culturelles, académiques et organisationnelles, ainsi que dans les milieux d'apprentissage.
- 1.3 Développer des communautés prospères et une culture du bien-être.** Être proactif dans la création de communautés de campus responsables, connectées et résilientes afin qu'elles favorisent une éthique de bienveillance, de compassion, de collaboration et d'action communautaire.
- 1.4 Encourager le développement personnel.** Créer et développer des occasions de renforcer au quotidien la résilience, les compétences, les capacités personnelles et les habiletés des étudiants, des membres du corps professoral et des employés, et ainsi les soutenir dans leur épanouissement et dans l'atteinte de leur plein potentiel pour qu'ils deviennent, dans le respect de l'environnement, des citoyens impliqués à l'échelle locale et mondiale.



Des avocettes (espèce menacée en péril) dans les zones humides du lac Robert, sur le campus Okanagan de l'Université de la Colombie-Britannique. En plus de filtrer et de purifier l'eau, ces marais sont l'habitat de plus de 100 espèces d'oiseaux. Crédit photo : Dr Robert Lalonde.

1.5 Créer ou réorienter les services sur le campus. Concevoir et coordonner des services sur le campus afin d'assurer un accès équitable, d'améliorer la santé et le bien-être, d'optimiser le potentiel humain et écosystémique, et de promouvoir une culture organisationnelle favorable à la santé.

Appel à l'action 2 : Mener, dans une perspective locale et mondiale, des actions et des collaborations promotrices de santé

2.1 Intégrer la santé, le bien-être et le développement durable dans une multitude de disciplines afin de former des agents de changement.

Utiliser des approches transversales afin d'intégrer une compréhension et un engagement envers la santé, le bien-être et le développement durable dans l'ensemble des disciplines et des parcours, assurant ainsi la formation de futurs citoyens ayant la capacité d'agir en tant qu'agents de changement promoteurs de santé au-delà du campus.

2.2 Faire progresser la recherche, l'enseignement et la formation des connaissances et des actions promotrices de la santé.

Contribuer à la production, l'application, l'établissement de normes et l'évaluation des connaissances en promotion de la santé afin de faire progresser les programmes de recherches multidisciplinaires et transdisciplinaires adaptés au monde réel. Assurer, par ailleurs, une formation, des apprentissages, un enseignement et du partage de connaissances bénéfiques au bien-être futur des communautés, des sociétés et de notre planète.

2.3 Mener et s'associer à des actions locales et mondiales de promotion de la santé.

Construire et soutenir des relations et des collaborations efficaces et inspirantes sur et hors campus afin de développer, exploiter et mobiliser les connaissances et les actions dans le but de promouvoir la santé localement et mondialement.



Coureur. Crédit photo: UBC Student Communications.

PRINCIPES CLÉS POUR L'ACTION

Les points suivants constituent des principes directeurs sur la façon de mener des actions systémiques sur l'ensemble du campus.¹⁰

- **Utiliser des approches par milieux de vie et portant sur l'ensemble du système**

Utiliser des approches par milieux de vie et portant sur l'ensemble du système comme points focaux d'étude et d'intervention afin d'attirer efficacement l'attention sur les occasions de créer des conditions favorables à la santé dans l'enseignement supérieur. Servir d'exemple dans les actions promotrices de la santé dans d'autres cadres d'activités.

- **Assurer des démarches globales sur l'ensemble du campus**

Développer et mettre en œuvre diverses stratégies interconnectées et transversales qui tiennent compte de l'ensemble de la communauté.

- **Utiliser des approches participatives et impliquer les étudiants et les autres groupes du campus**

Fixer des objectifs ambitieux et permettre l'émergence de solutions et de stratégies par l'utilisation d'approches participatives afin d'encourager une implication significative de toutes les parties prenantes, y compris les étudiants, les employés, les membres du corps professoral, les administrateurs et autres dirigeants. Établir les priorités et forger des engagements concrets à tous les niveaux hiérarchiques.

- **Développer des collaborations transdisciplinaires et des partenariats intersectoriels**

Développer des collaborations et des partenariats entre les disciplines et les secteurs, tant au sein du campus qu'avec des partenaires locaux et internationaux, afin de soutenir le développement d'actions promotrices de santé sur l'ensemble du campus et le développement de connaissances et d'actions pour la promotion de la santé de manière globale.

10. Les milieux d'enseignement supérieur et de vie varient beaucoup à travers le monde. Ces principes peuvent et doivent faire l'objet d'adaptations.



La vallée de l'Okanagan. Crédit photo: Conférence internationale sur les universités et les institutions d'enseignement promotrices de santé 2015.

- **Promouvoir la recherche, l'innovation et les actions basées sur des données probantes**

Veiller à ce que la recherche et l'innovation fournissent des données afin de guider l'élaboration de politiques et de pratiques visant à améliorer la santé, renforçant ainsi la santé et le développement durable des communautés de campus et de la société en général. Réviser les actions entreprises au fil du temps en se fondant sur ces données.

- **Miser sur les forces**

Utiliser des approches salutogéniques et basées sur les atouts afin de reconnaître les forces, comprendre les problématiques, célébrer les réussites et partager les leçons apprises, créant ainsi des occasions pour améliorer de façon continue la santé et le bien-être sur le campus.

- **Accorder de l'importance aux circonstances et aux priorités des communautés locales et autochtones**

Faire progresser la promotion de la santé par l'engagement et la compréhension documentée des contextes et des priorités des communautés locales et autochtones, et par la prise en compte des perspectives et des expériences des populations vulnérables et migrantes.¹¹

- **Agir selon une responsabilité universelle existante**

Agir en faveur du « droit à la santé » inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme afin que les actions promotrices de santé incarnent les principes de justice sociale, d'équité, de dignité et du respect de la diversité tout en reconnaissant l'interconnectivité entre la santé des individus et les déterminants de la santé, y compris les systèmes sociaux et économiques et les changements écologiques globaux.

Les termes *local* et *autochtone* sont utilisés avec l'intention de faire valoir la diversité sociale et culturelle, comprenant les sphères de l'histoire, des traditions, des valeurs et des savoirs.

11. Les *populations en transition* désignent les mouvements de populations à l'échelle locale et mondiale, y compris les immigrants et les réfugiés de guerre, d'oppression politique, de catastrophes et de changements environnementaux.



Laboratoire de design de la Charte de l'Okanagan.

À PROPOS DE L'ÉLABORATION DE LA CHARTE DE L'OKANAGAN

Cette charte internationale est le résultat de la Conférence internationale sur les universités et les institutions d'enseignement promotrices de santé¹² qui s'est tenue du 22 au 25 juin 2015 sur le campus Okanagan de l'Université de la Colombie-Britannique, situé à Kelowna, au Canada. L'élaboration de la Charte a inclus des chercheurs, des praticiens, des dirigeants, des étudiants et des décideurs politiques de 45 pays.¹³ La première version de la Charte s'est appuyée sur les commentaires de 225 personnes, recueillis grâce à un sondage précédant la conférence et à des entretiens avec des experts, en plus d'un examen de chartes et de déclarations déjà existantes.

Au cours de la conférence, avec le soutien de l'équipe de rédaction, 380 délégués ont analysé et affiné la Charte grâce à un laboratoire de design et des sessions de développement. Les délégués furent invités à présenter, au cours de l'élaboration de la Charte, des idées soulevées lors de multiples séances plénières et de sessions qui composaient le programme scientifique de la conférence.¹⁴ Lors du dernier jour de l'événement, des dirigeants de l'enseignement supérieur et des délégués, y compris des représentants d'organisations et de réseaux, ont signé un engagement à amener la Charte dans leurs milieux respectifs pour inspirer et susciter de nouvelles actions en faveur de la création d'universités et d'institutions d'enseignement promotrices de santé. Des représentants de l'Organisation mondiale de la Santé, de l'Organisation panaméricaine de la santé et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture se sont joints à cet engagement.

À travers la diffusion et l'utilisation de la Charte dans l'enseignement supérieur, le développement de réseaux et de futures conférences, nous espérons faire avancer la promotion de la santé au niveau international.

12. L'idée de cette conférence est née grâce à des collègues de l'Université de la Colombie-Britannique, de l'Université Simon Fraser, de l'Université de Victoria et de l'Association canadienne pour la santé mentale (une organisation nationale non gouvernementale).

13. Allemagne, Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Danemark, Équateur, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Italie, Liban, Lituanie, Malte, Mexique, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Porto Rico, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République d'Irlande, Royaume-Uni (Angleterre, Écosse), Suisse, Thaïlande, Uruguay, Venezuela

14. Les documents et les vidéos relatifs à la réalisation de la Charte de l'Okanagan et de la conférence, y compris les vidéos des séances plénières, sont disponibles (en anglais) à cette adresse : <https://open.library.ubc.ca/cIRcle/collections/53926>